

Newsletter des Clubs Entreprises et Handicap en Auvergne-Rhône-Alpes

N°23 - Octobre 2017

Edito

Le Job coaching, un dispositif innovant pour l'emploi des personnes en situation de handicap psychique



Thierry Brun
Directeur général MESSIDOR

Depuis 42 ans, l'association Messidor est reconnue pour utiliser le travail en ESAT* et en Entreprise Adaptée de transition pour conduire les personnes fragilisées par des troubles psychiques vers et dans l'emploi en région Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2012, elle innove avec le dispositif "job coaching" en faveur de l'emploi accompagné directement dans l'entreprise.

Inspiré d'une méthode anglo-saxonne, le Job coaching est plébiscité par Messidor qui a été la première à adopter et adapter la méthode IPS (Individual Placement and Supports) et à l'expérimenter en France.

Aujourd'hui, les résultats sont probants et encourageants. Près de 200 contrats de travail signés en 2016 et les chiffres de 2017 montrent une progression. Ce sont autant d'entreprises et de personnes suivies assidûment par les coaches de Messidor.

Pour sensibiliser et communiquer sur les possibilités offertes par le job-coaching,

Messidor a créé un site entièrement dédié à ce dispositif : www.jobcoaching-ara.fr ou www.emploiaccompagne-ara.fr

Il s'adresse aux personnes handicapées qui souhaitent être accompagnées dans leur recherche d'emploi ou leur maintien dans l'emploi, aux prescripteurs, et particulièrement aux entreprises qui veulent être accompagnées au cours de leur recrutement et durant l'ensemble de la période d'emploi des personnes.

En effet, ce dispositif se distingue par sa proximité avec l'entreprise et le suivi de la personne tout au long de l'emploi, gage de pérennité. Il constitue une force d'inclusion sociale bien connue des Clubs Entreprises et Handicap qu'anime en Région Auvergne-Rhône-Alpes, le MEDEF.

Le dispositif d'emploi accompagné est maintenant reconnu dans le cadre de la loi travail.

**ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail*
En savoir plus sur Messidor : www.messidor.asso.fr

AUCHAN RETAIL France, fort de ses 72 400 collaborateurs travaillant en hypermarchés, supermarchés, drives, mène depuis plusieurs années des actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Pouvez-vous nous les présenter ?

Chaque site dispose de 2 Référents Handicap, formés en initial puis perfectionnés au court de leur mission (être à l'écoute des collaborateurs concernés par le handicap, accueil des nouveaux embauchés reconnus en situation de handicap, être en appui des éventuelles démarches administratives, sensibiliser les autres collaborateurs à la notion de Handicap, mener des actions en interne et en externe avec de nombreux partenaires locaux, etc.)

Une semaine par an de sensibilisation est organisée nationalement en interne.

Formation régulière des tuteurs (collaborateurs chargés d'accueillir la personne handicapée)

Participation locale aux forums d'emplois

Accord d'entreprise renouvelé tous les 3 ans avec un objectif d'embauches, de stages, etc.



Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, vous vous êtes engagés avec l'appui des Clubs Entreprises et Handicap MEDEF dans un plan de formation de personnes en situation de handicap sur le métier d'employé commercial. Où en est cette formation aujourd'hui ?

8 personnes suivent un CQP Employé de Commerce. Après 2 mois d'immersion au sein des 4 magasins concernés (Saint Genis Laval, Caluire, Dardilly et Saint Etienne), ils ont débutés leur 1ère semaine de cours.

1 neuvième personne qui n'avait pas été retenue par un site a rejoint un autre magasin et suite à une PMSMP s'est vue proposer un CDD longue durée avec la garantie d'intégrer un prochain groupe de contrats de professionnalisation.

Donc 9 personnes ont été intégrées sur un objectif de 12 => 5 personnes ont été positionnées sur le secteur caisses, 1 en boulangerie, 1 en boucherie et 1 en maintenance alimentaire. C'est une très grande réussite.

Cette formation était, je crois, une première en France avec le Centre de formation Opus et l'appui de ses partenaires MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes, Agefiph, FORCO, Cap Emploi et Pôle Emploi. Pensez-vous la renouveler l'année prochaine sur Auvergne-Rhône-Alpes, voire la dupliquer sur d'autres régions de France ?

Bien sûr. L'expérience sera reconduite en Auvergne-Rhône-Alpes et nous comptons bien la démultiplier sur chacune des grandes agglomérations où Auchan est présent avec la volonté de l'étendre à nos autres formats de magasins (supermarchés et magasins de proximité).

Le chiffre clé

40

contrats de professionnalisation ont été signés en 2017 par des personnes en situation de handicap grâce aux Clubs Entreprises et Handicap de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Si vous souhaitez être accompagné dans le recrutement de personnes en situation de handicap par le biais de l'alternance pour les former à vos métiers, contactez le Club Entreprises et Handicap de votre territoire.

A la suite d'un Appel à proposition lancé par la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes, le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes et les Clubs Entreprises et Handicap ont été retenus pour mobiliser leur réseau de chefs d'entreprise afin qu'ils parrainent **30 personnes en situation de handicap**.

L'objectif pour les responsables d'entreprises sera d'accompagner les demandeurs d'emplois handicapés dans leur recherche d'emploi et de leur ouvrir les portes de leurs réseaux, et ce, afin de leur permettre de trouver un emploi.

Cette action sera menée en lien avec les partenaires de l'emploi pour le sourcing (Pôle emploi/CAP emploi/Missions locales...) dans les territoires et avec les Clubs Entreprises et Handicap pour la mobilisation des entreprises.

Si vous souhaitez vous investir d'ores et déjà pour parrainer un demandeur d'emploi handicapé, nous vous invitons à vous rapprocher du Club Entreprises et Handicap de votre territoire ou à contacter Elsa Apostolou, chargée de mission régionale Handicap, au 04 78 77 06 65 - eapostolou@medef-aura.fr

Agenda

Octobre

12/10 - Réunion du Club de la Loire

De 9h à 11h « Devenir plus efficace dans ma communication / sensibilisation sur le handicap : des outils innovants pour chasser les a priori »

nmoulin@medefloire.fr

19/10 - Réunion du Club de l'Isère

De 14h à 16h30

« Maintenir en emploi les collaborateurs exposés aux risques psycho-sociaux en entreprise »

cwallays.ip2i@medef-isere.com

19/10 - Réunion du Club Lyon-Rhône

De 8h15 à 10h30

« Accords et conventions »

nadia.belala@medeflyonrhone.com

20/10 - Groupe de travail du Club Drôme-Ardèche

De 9h30 à 12h

« Les risques psychosociaux, les TMS, comment en parler, comment les gérer et maintenir en emploi les salariés qui en souffrent ? »

c.liotard@crdi2607.fr

Novembre

09/11 - Réunion du Club de l'Ain

De 9h à 11h

« Du Recrutement à l'Intégration d'un Travailleur Handicapé : quels partenaires, quels outils pour l'entreprise ? »

nathaliebonnot@medef-ain.com

23/11 - Réunion du Club de la Loire

De 9h à 11h

« Les troubles des apprentissages (DYS) au grand jour »

nmoulin@medefloire.fr

Groupe de travail du Club Drôme Ardèche (date à confirmer)

De 10h à 12h

« Les besoins en terme d'outils RH (répertoire, etc.), de fiches pratiques (RQTH, maintien, etc.) de formations (DYS, handicap psychique, etc.) »

c.liotard@crdi2607.fr

Contact :

Elsa Apostolou, chargée de mission régionale Handicap - MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes
Tel : 04 78 77 06 65 - Mail : eapostolou@medef-aura.fr